



Centre de formation



Programme de formation
Formation Prévention Sécurité d'ordre électrique
Formation à l'habilitation électrique norme NF C18-510 hors tension
B0-H0(V) Exécutant. Formation initiale.
Durée : 1 jour
PREV 0016/1333

Contributions attendues de la formation

Permettre à des agents non-électriciens d'obtenir une habilitation électrique de type B0 / H0(V). L'habilitation étant la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'un agent à accomplir en sécurité des tâches fixées d'ordre électrique.

Cohérence de l'action

Néant

Public concerné

Agents non-électriciens qui effectuent des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.

Pré-requis

Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.

Positionnement dans un cursus

Néant

Objectifs de formation

-
- Connaître les différents termes et définitions utilisées dans la norme NF C18-510,
- Connaître les différents domaines de tensions,
- Connaître les définitions relatives aux distances, zones et locaux,
- Connaître les principes de l'habilitation,
- Connaître les différentes zones d'environnements,
- Connaître les risques électriques.

Conditions de réussite et de transfert

Néant

Conditions d'organisation et de fonctionnement (moyens pédagogique mis en œuvre)

- **Compétences des formateurs**

Une procédure de contrôle des formateurs est mise en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du Centre de Formation. Ils possèdent au minimum un baccalauréat de technicien ou un niveau équivalent acquis par expérience professionnelle du métier de monteur électricien. Les formateurs ont tous suivi une formation pédagogique initiale et sont recyclés tous les 2 ans. Ils sont regroupés, si nécessaire, par le responsable du Centre de Formation afin de maintenir la cohérence technique et réglementaire du Centre de Formation.

- **Moyens pédagogiques**

- Utilisation de supports vidéo et informatique,
- Utilisation du document réglementaire : la norme NF C18-510,
- Application pratique par mise en situation réelle dans des locaux d'accès réservés aux électriciens.

- **Composition du groupe**

8 stagiaires minimum / 12 stagiaires maximum

- **Lieu du stage**

Électricité de Strasbourg - Centre de Formation
5, rue André Marie Ampère 67450 MUNDOLSHEIM

- **Durée du stage**

1 journée de 7 heures, soit 7 heures au total.

Modalités d'évaluation

- **Évaluation sortie de stage** : QCM
- **Évaluation à chaud** du stage par le stagiaire
- **Synthèse de stage** établie par le formateur

Forme de validation des acquis

- Appréciation d'aptitude
- Attestation de stage

Contenu de la formation

- **Accueil et objectifs du stage**
- **Théorie** :
 - Étude de la norme NF C18-510,
 - Sensibilisation aux notions d'électricité,
 - Présentation des risques électriques,
 - Étude des zones d'environnement pour travaux au voisinage d'installations électriques dans le BTP (Bâtiment et Travaux Public), décret du 8 janvier 1965, modifié le 6 mai 1995,
 - Visite du poste école pour sensibilisation au voisinage.

Conditions financières et matérielles

Coût par stagiaire : 240,00 € H.T.

Pour les formations d'une journée ou plus, le repas méridien est compris dans la prestation de formation.

En option, le centre de formation peut vous fournir :

- Gants isolants BT : prix nous consulter
- Casque à visière intégrée : prix nous consulter

Contact

Centre de Formation d'Électricité de Strasbourg

☎ 03 88 20 65 25

Fax : 03 88 20 65 13

Mél : centre.formation@es.fr

Modalités de révisions du programme de formation

- Le contenu de la formation est conforme à la recommandation CRAM Alsace-Moselle (Note technique n° 26 : 1996 dénommée "L'habilitation en électricité ; démarche en vue de l'habilitation du personnel"),
- Selon l'évolution de la réglementation de la norme NF C18-510.